

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 15 octobre 2024

Contact : umrdice@gmail.com



Les dénonciations d'une politisation de la justice se multiplient ces dernières années, en France mais aussi à l'étranger, accusant les juges d'utiliser leur office pour interférer indûment avec les choix démocratiques des citoyens. On pourrait multiplier les exemples à l'envi. Les juges auraient ainsi un agenda politique qu'ils mettraient en œuvre à travers l'exercice de leurs prérogatives, en violation du principe de séparation des pouvoirs et au détriment de la démocratie.

Moins féroces, les analyses d'un phénomène de judiciarisation de la politique, au sens de montée en puissance des juges et du traitement contentieux de diverses problématiques, ne sont pas pour autant dépourvues de tout ton critique. Le rapport d'information du Sénat intitulé La judiciarisation de la vie publique : une chance pour l'État de droit? une mise en question de la démocratie représentative? de 2022 en témoigne.

Face à de telles accusations, la question des rapports et des interactions entre justice et politique mérite d'être à nouveau examinée. Si elle n'a rien de nouveau, le contexte contemporain ravive son intérêt et l'importance de l'envisager de manière dépassionnée. Loin des usages, eux-mêmes politiques, de termes de « politisation de la justice » et de « judiciarisation de la politique », ces journées d'études proposent d'appréhender ces deux expressions de manière analytique pour saisir et rendre compte des influences réciproques entre justice et politique.

Un premier temps permettra à Aix-en-Provence les 17 et 18 octobre 2024 de travailler sur ce que fait la justice à la politique pour conceptualiser la judiciarisation de la politique, quand un second temps conduira à s'interroger sur le concept de politisation de la justice en étudiant ce que peut faire le politique à la justice (Toulon, 2025).



17-18 octobre 2024

Faculté de droit et de science politique
Salle des Actes



Jeudi 17 octobre 2024

13h30 - Café d'accueil

13h45 - Propos d'ouverture

Jean-Baptiste PERRIER, Doyen de la Faculté de droit et de science politique

14h - Rapport introductif

Jacques COMMAILLE, Professeur émérite de sociologie, École normale supérieure Paris-Saclay, chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique

14h30 - 18h : Contrôler le jeu politique

Sous la présidence d'Audrey BACHERT-PERETTI, Maître de conférences, ILF-GERJC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

- *Le juge constitutionnel et le jeu politique*
Anne-Charlène BEZZINA, Maître de conférences en droit public, CUREJ, Université de Rouen Normandie
- *La judiciarisation du jeu parlementaire : recours juridictionnels des parlementaires et contentieux des sanctions parlementaires*
Antonin GELBLAT, Maître de conférences, CUREJ, Université de Rouen Normandie
Dorothee REIGNIER, Maître de conférences, CERAPS, Sciences Po Lille
- *L'intervention de la justice dans les campagnes électorales*
Romain RAMBAUD, Professeur, CESICE, Université Grenoble Alpes

15h30 - 16h : Débats

16h-16h30 : Pause café

- *Juges et élections politiques : des contentieux discutés*
Sophie LAMOUREUX, Maître de conférences, ILF-GERJC, UMR DICE, Aix-Marseille Université
- *Le politique face à la justice pénale*
Laurent SAENKO, Maître de conférences, Aix-Marseille Université
- *Le contrôle par la Cour constitutionnelle italienne des budgets publics*
Sylvie SCHMITT, Maître de conférences, CDPC-JCE, UMR DICE, Université de Toulon

17h - 17h30 : Débats

Vendredi 18 octobre 2024

9h - 10h30 : Agir pour sa cause

Sous la présidence de Caterina SEVERINO, Professeure, Sciences Po Aix, ILF-GERJC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

- *Décrocheurs de portraits du chef de l'État, désobéissance civile et judiciarisation de l'action militante*
Julien GIUDICELLI, Maître de conférences HDR, Université de Bordeaux
- *La judiciarisation de la question environnementale*
Laura CANALI, Maître de conférences, Université de Nîmes
- *La judiciarisation de la politique nucléaire civile*
Nicolas PETROSINO-BOIS, doctorant contractuel, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université
- *Rendre justice aux peuples autochtones : pourquoi persister à saisir les tribunaux quand le politique fait la sourde oreille*
Zérah BRÉMOND, Maître de conférences, IE2IA, UMR DICE, Université de Pau et des Pays de l'Adour

10h - 10h30 : Débats - 10h30 - 11h : Pause café

11h - 13h : Choisir son juge

Sous la présidence d'Ève TRUILHÉ, Directrice de recherche CNRS, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université

- *L'instrumentalisation de la justice constitutionnelle dans le cadre du processus d'indépendance catalan*
Olivier LECUCQ, Professeur, IE2IA, UMR DICE, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- *La politique espagnole saisie par le droit de l'Union européenne*
Romain FOUCART, Maître de conférences, CJB, Université d'Angers
- *La judiciarisation européenne des politiques nationales*
Alexandra FERENTINOU, Enseignante-chercheuse, Lab-LEX, Université Bretagne-Sud
- *La justice transitionnelle, vecteur de la reconnaissance des victimes de crimes de masse de nature politique*
Scott FOUGÈRE-GREEN, Avocat spécialisé en droit international public, Docteur en droit de l'Université de Perpignan Via Domitia

12h - 13h30 : Pause déjeuner

- *La judiciarisation des crises internationales : le cas de la Cour pénale internationale*
Tiphaine DEMARIA, Maître de conférences, CERIC, UMR DICE, Aix-Marseille Université
- *La justice internationale face aux conflits armés*
Manon BONNET, Docteure en droit, Enseignante-chercheuse contractuelle, Université de Caen

14h15 - 14h45 : Débats